

Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient

asbl - ONGD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 31 mai 2010 – 16h30

C'est avec une vive indignation que le Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient a pris connaissance, tôt ce lundi matin, de l'attaque menée par l'aviation et la marine israéliennes contre la *flottille pour la paix* qui cherchait à se rendre à Gaza comportant à son bord plusieurs centaines d'humanitaires et de militants pacifistes, un prix Nobel de la paix, Mairead Maguire, et plusieurs députés européens. Selon les informations actuelles, cette attaque a fait 19 morts et plusieurs dizaines de blessés. Au moment de l'assaut, les bateaux se trouvaient dans les eaux internationales ; en conséquence l'attaque relève de la piraterie et contrevient gravement aux lois internationales.

Pour rappel, le siège de Gaza dure depuis plus de trois ans. Israël inflige ainsi à 1,4 million de Gazaouis une punition collective consistant à les isoler complètement du monde extérieur, à les affamer, à étouffer leur économie, leur vie sociale, culturelle, scolaire et universitaire. Ce siège, totalement illégal du point de vue du droit international, a été condamné par l'ONU, par l'UE et par de nombreux États. Il a été condamné par le Ministère luxembourgeois des Affaires Étrangères et par la totalité des députés luxembourgeois en novembre 2009.

Mais, comme ces condamnations répétées ne sont suivies d'aucune action politique, c'est la société civile qui, depuis plusieurs années, a pris la relève. Plusieurs bateaux ont déjà essayé de rejoindre Gaza : cinq tentatives sont arrivées à bon port et trois autres ont été sabotées par l'Etat d'Israël. En décembre dernier, la « marche de la liberté pour Gaza » - à laquelle ont participé neuf ressortissants du Luxembourg - a été interdite d'entrée à Gaza par le régime égyptien. Le convoi « *Viva Palestina* » y est finalement parvenu, après de nombreuses difficultés. La « flottille pour la paix » est la dernière initiative de ce genre prise par des citoyens d'une cinquantaine de pays et par des parlementaires européens. Elle est constituée de neuf bateaux transportant des milliers de tonnes de vivres, de matériel médical, scolaire, des maisons en préfabriqué... Cette action citoyenne représente, comme le rappelle à juste titre notre ministre des affaires étrangères, « un symbole de la solidarité internationale pour aider à ouvrir le territoire de Gaza »

Une fois de plus, la communication israélienne est truffée de faux arguments et de mensonges. Elle parle de provocations, d'armes et d'extrémistes à bord. Elle stipule que la population de Gaza ne manque de rien, affirmations contredites par les responsables de l'UNWRA et les missions sur place, notamment la toute récente mission du parlement européen (qui a dû passer par l'Egypte car Israël lui refusait le passage vers Gaza).

À travers ces événements, ce que nous montre une fois de plus l'État d'Israël, c'est qu'il n'hésite devant rien, au mépris du droit international : il attaque dans les eaux internationales ; il s'affranchit de façon cynique de toute réglementation et du droit que les nations démocratiques se doivent de respecter ; ses commandos masqués et armés jusqu'aux dents tirent sur des humanitaires désarmés. Où s'arrêtera Israël ? Seulement là où on l'arrêtera. Aussi longtemps que la communauté internationale et l'Union européenne continueront à faire preuve de laxisme habituel face aux crimes commis, aucun espoir ne sera permis. L'impunité pousse à de nouveaux crimes. Comment expliquer aux citoyens que cet Etat vient d'être accueilli comme membre de l'OCDE, qu'il est partenaire privilégié de l'OTAN et de l'Union européenne ? Le CPJPO appelle l'UE et nos gouvernements nationaux à intervenir immédiatement pour venir en aide à la flottille de la paix, à exiger une enquête **internationale** sur les circonstances du raid sanglant et à mettre tout en œuvre pour une levée immédiate et complète du blocus de Gaza, y compris par des sanctions et la suspension des accords d'association dont l'État d'Israël profite largement aux frais des contribuables européens.

Le CA du Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient - Michel LEGRAND, président.

Comité pour une paix juste au Proche-Orient, asbl - 55, av. de la Liberté, L-1931
Luxembourg

Tél. (+352) 691-81 93 06 - Email : paixjuste@yahoo.com Site web : www.paixjuste.lu